

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 8

Artikel: 10 août 1792 à la mémoire des morts du régiment des Gardes-Suisses de France : helvetiorum fidei ac virtuti
Autor: D'Orliac, Jehanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10 Août 1792

à la mémoire des morts du régiment des Gardes-Suisses de France

Helvetiorum fidei ac virtuti

Le récit qu'on va lire est dû à la plume d'une Française, grande amie de la Suisse, Mlle Jehanne d'Orliac, auteur d'un livre remarquable, paru en 1936, « *Suisses et Grisons, soldats de France* », qui raconte avec une émouvante sympathie l'histoire de l'Alliance franco-suisse. Nous sommes particulièrement sensible à cet hommage rendu aux morts du 10 août, avec tant de cœur et de sentiment, une si juste compréhension de la grandeur de leur martyre.

Lequel parmi les passants innombrables qui se pressent chaque jour, du matin jusqu'au soir, boulevard Haussmann, attirés par les vitrines élégantes des grands magasins voisins ; par les halls aux guichets prometteurs des grandes banques voisines, lequel, parmi ces passants que la vitesse obsède, que le présent absorbe ou broie, jette un regard, prête une pensée, sinon pieuse, du moins curieuse, à ce monument étonnant en un tel lieu ? Ses lignes sont basses, des arbres le dissimulent, ses murs gris et nus, à peine une petite décoration de couronnes et de palmes. Il tourne le dos à la rue. Il ne daigne s'intéresser à ce qui passe, attaché à ce qui demeure. Une mystérieuse et secrète pensée l'habite, peut-être un espoir désespéré... une attente... une prière... Ce n'est pas une église, ni un musée ; pourtant, comme une église, il évapore un encens ; comme un musée, il annonce une promesse de beauté. Les guides nomment ce monument : *La chapelle expiatoire*. Il est donc le tabernacle d'un culte inconnu, le témoignage d'un remords inavoué. Sa protestation muette

prolonge, au-dessus des bruits de la rue, une plainte infinie et monotone, comme l'appel de cœurs que l'oubli ne saurait décourager jamais.

Cet appel, je l'ai entendu, en ce morne jour de janvier, traînant par la ville le dégoût du présent, l'angoisse de l'avenir. Un petit square entoure la chapelle. Une allée circulaire en fait le tour. Comme dans tous les squares, il y a un gardien qui ne garde personne, des enfants qui jouent près de leurs mères assises sur de vieux bancs de bois. Coin de province, oasis de paix, zone de silence. Des oiseaux chantent dans les arbres dépouillés. Je pousse le portillon et monte les degrés de pierre. La gardienne attend et souhaite les rares visiteurs qui se hasardent à la solliciter. Vite, elle offre un imprimé comme on distribue un prospectus publicitaire. C'est simplement le Testament de Louis XVI, et la dernière lettre de Marie-Antoinette à M^{me} Elisabeth. Je les joins en ma main au journal du soir, première édition. Ses titres me révèlent tout à coup que l'actualité ne change pas après 156 ans. Ces feuilles confondues suivent le même courant sur le même fleuve, ceux-là de jadis, ceux-ci d'aujourd'hui, victimes ou bourreaux, renversés par la même tempête qui n'en finit pas de nous broyer.

Ici était le cimetière de la Madeleine. Deux mille huit cent trente personnes massacrées en 1793, y furent ensevelies. Une terrasse intérieure fait suite au vestibule d'entrée, une terrasse qui entoure un petit jardin paisible à deux rectangles de gazon. De chaque côté sont alignées neuf pierres tombales pareilles. Là reposent les Gardes-Suisses tués aux Tuileries le 10 août 1792. Au fond de la rangée droite, est le tombeau de Charlotte Corday. A gauche, Philippe-Egalité. Sous les pelouses rases est un charnier où, parmi les 1343 noms des morts, tordus et sans têtes, nous relevons, pour en mieux savourer la macabre ironie, ceux de M^{me} Elisabeth, sœur du Roi ; Manon Rolland, girondine farouche, le savant Lavoisier, dont la « République n'avait pas besoin », Danton, Hébert, M^{me} du Barry, tous acteurs volontaires ou forcés de l'écœu-

rante tragédie où le plus fou est confondu avec le plus sage ; l'ordure avec les fleurs coupées, la sainteté avec le crime.

Faut-il accepter ce néant, consentir à ce silence ? Vers quel tabernacle nous conduit cette allée longeant ces charniers aux secrètes confidences ? Encore quelques marches et nous voici dans la chapelle. Deux visiteurs ôtent leurs chapeaux. Une femme fait un signe de croix, je reste immobile. L'autel est vide. Louis XVI et Marie-Antoinette ne sont plus là, portés à Saint-Denis sous la Restauration. A droite, la statue du Roi par Bosio, avec son testament gravé sur le socle. A gauche, la Reine par Cortot, avec sa dernière lettre inscrite sur le piédestal. Un petit bouquet de roses blanches achève de s'effeuiller à ses pieds. C'est dans la crypte où nous descendons, que séjournèrent les corps martyrisés des deux descendants de grandes races, lui, fils de saint Louis, elle Vaudemont-Lorraine, dont les ancêtres firent la France depuis Capet et Yolande d'Anjou, dressèrent son prestige séculaire, dont nous nous réclamons toujours. Un froid de catacombes, un froid de mort nous glace. Vite, remontons à la surface, à la lumière. Tous ceux du charnier central et des tombes circulaires du moins sont présents et des dix-huit dalles du pourtour peut encore monter un enseignement valable dont nous méditerons le sens.

Helvetiorum fidei ac virtuti, dit à Lucerne le Lion blessé qui commémore le même souvenir. Les mots que se passaient les sentinelles helvétiques, la nuit au bivouac, courent comme un murmure au-dessus de leurs tombes scellées : « Camarades... Camarades, ne laissez pas votre feu s'éteindre ». Puisqu'ils sont là toujours, portant peut-être encore leurs habits rouges en lambeaux, leurs guêtres blanches maculées de boue et de sang, leurs tricornes noirs bordés de galons ternis, puisqu'ils sont là, c'est eux que j'évoquerai en ce soir d'hiver, pour recueillir ce que leur histoire a d'héroïque et d'exaltant. Puisque aussi bien, certains aujourd'hui cherchent à redonner au mot « honneur » sa sonorité entraînante et féconde, son

sens exact et souverain, demandons à ceux-là qui le personnifèrent si hautement, pourquoi ils demeurent ici, au cœur même de Paris, loin de leurs familles, de leur patrie, fidèles par delà la mort à leur consigne séculaire, à leur serment tenu jusque dans le martyre.

* * *

Cette journée du 10 août 1792, comme elle est étrangement racontée dans les manuels et même les livres sérieux. Il est vrai qu'elle n'est acceptable, pour notre amour-propre national, que maquillée ou escamotée. Cependant, l'Histoire est comme la ligne de flottaison d'un navire. Elle indique le degré normal d'immersion dans l'abîme, et si une nation tient la mer ou risque le naufrage. Il faut ne jamais perdre de vue cette ligne que tracèrent au départ, dans le lointain passé, des navigateurs habiles, pour en léguer le signe aux modernes pilotes. La longue collaboration des Suisses et de la France est à la base de notre réussite constante. C'est pourquoi le principe trop ignoré de nos accords doit être sans cesse répété pour être mieux compris. Il est d'abord de toute nécessité de savoir que les hommes des Cantons au service de France, n'ont jamais été des mercenaires, mais des « alliés ». Les capitulations, de Louis XI à Charles X, le répètent avec insistance. Ils recevaient une solde, étant soldats, mais ne vendaient pas leurs services, conservant leur nationalité, obéissant aux lois de leur pays. C'est pourquoi ce service garda, durant plus de quatre siècles, le beau nom d'« amitié perpétuelle ». Ce premier point acquis, un second doit être connu, aussi important que l'autre. Les Suisses et Grisons étaient en réalité non au service de la France, mais du pouvoir. Garde prétoirienne du chef chargé du maintien de l'ordre, de l'application des lois, de la discipline de la nation. C'est ce que déclare formellement la réponse du corps helvétique aux Ligueurs en 1583 : « Nous ne connaissons dans nos traités d'alliance

et de paix perpétuelle que le Roi. En vain, tous ses sujets seraient-ils résolus à le détrôner, nos serments, qui doivent être notre règle, défendent de soutenir les rebelles. Le Roi est notre seul allié et nullement ses sujets ; enfin, c'est lui seul que nous devons défendre ».

Certes, durant plus de mille ans, les Capétiens incarnèrent la France. En les servant, la nation entière bénéficiait de ce service. Si le Roi faisait l'unité, c'est qu'en lui, par lui, devaient se réconcilier les ambitions adverses, sans cesse en proie à la guerre civile, latente ou avouée, le prétexte en étant social ou religieux. C'est sous ces masques divers que l'étranger entretenait ces dangereuses querelles. Au-dessus des confessions et des systèmes, par delà les principes, les idéaux, les intérêts, la royauté, pour maintenir l'équilibre d'une autorité souveraine et incontestée, triomphe du « bien commun », avait besoin d'une force étrangère à toute compétition, uniquement attachée à ce pouvoir qui lui rendait d'ailleurs en protection ce qu'elle recevait en puissance. Louis XI, qui sortait de la lutte sanglante des Armagnacs et des Bourguignons, et qui, lui-même, dans son impatience à régner, avait fomenté la Ligue du bien public, fonda cette armée indépendante des partis et des clans, soustraite aux influences étrangères, aux divisions intestines, toute à lui et à ses successeurs chargés de continuer son œuvre. Ainsi fut conclu ce traité d'amitié perpétuelle qui dura autant que la monarchie, sang confondu, intérêts mêlés, cœurs contre cœurs.

Nous ne reviendrons pas ici sur les causes et les effets de cette révolution déclenchée en 1789, et qui dure toujours. Les digues furent crevées, les écluses ouvertes. Des plaies béantes, depuis 156 ans, nos forces et nos grandeurs ne s'arrêtent plus de s'épancher. Iront-elles jusqu'à la dernière goutte ? Il n'y a plus de garde prétorienne autour du pouvoir livré à la faction la plus audacieuse. J'interroge ceux-là qui dorment ici et furent les derniers gardiens de la Couronne. Cette couronne, pour la première fois depuis 1442,

était en 1792 sur un front qui la portait de travers. En coiffant le bonnet phrygien, Louis XVI avait enfreint la loi de sa vie. Il ne pouvait que mourir pour ne pas abdiquer. Fidèles jusqu'au bout aux capitulations qui les liaient à lui, les Suisses aussi devaient mourir pour ne pas désertier. Ils ne demandent qu'à former autour du prince menacé le carré fameux et invincible qui si souvent sauva la monarchie de ses ennemis. Louis XVI ne connaît pas bien cette histoire, si invraisemblable que cela paraisse, mais les révolutionnaires la savent. C'est pourquoi leur premier souci est d'écarter le Roi de sa garde séculaire. Mais c'est aussi pourquoi, à chaque épisode nouveau de cette période incohérente, dans la faillite de l'honneur et la déroute de la conscience, c'est aux Suisses que font appel ceux qui ont encore le sens de leur responsabilité. Pour défendre la Bastille menacée, le Gouverneur de Launay appelle le Chevalier de Bachmann, de Glaris, qui envoie aussitôt un détachement de trente-deux hommes, du régiment grison de Salis-Samaden, massacrés aux côtés des soixante invalides qui gardaient la forteresse.

Le 6 mai 1790, Bailly, maire de Paris, écrivait au colonel d'Affry de Fribourg, commandant du régiment des Gardes-Suisses : « La Ville de Paris, Monsieur le Comte, connaissant parfaitement le dévouement inaltérable de votre régiment que vous commandez, n'oubliera jamais que c'est à la fidélité des Suisses que, dans les moments où l'insurrection pouvait être à craindre, la défense du trésor public a été confiée. Que c'est en grande partie à leur courage que Paris a dû la conservation de ses subsistances, dans ces temps où la famine était pour ainsi dire à sa porte ».

Le 17 juillet 1792, Marie-Antoinette, sa fille et deux de ses dames d'honneur, se promenaient, tristes et délaissées, dans le jardin des Tuileries. Quatre officiers du régiment des Gardes-Suisses les reconnurent et silencieusement les escortèrent, sachant les dangers qu'elles couraient. C'étaient le Comte Charles d'Affry, le Comte de Diesbach-Torny ; Louis de

Saint-Venant-Forestier, tous trois de Fribourg; le Baron Jean-Victor de Constant, de Lausanne. Des gardes nationaux vinrent insulter la Reine. Aussitôt, les officiers suisses allèrent à eux, leur arrachant leur coiffures et voulant se battre. Les gardes refusèrent et s'éloignèrent. Le Baron de Constant dit :

« Nous nous sommes estimés heureux de nous être exposés pour la Reine ».

Heureux et impatients aussi d'exprimer leur dévouement, de légitimer leur mission, ils s'adressent au Roi, lui rappelant la signification de leur présence près de lui :

« Le régiment compte sur la justice et la bonté de Votre Majesté dont il s'est toujours efforcé de se rendre digne, et s'appuie sur le règlement de 1763, confirmé par l'article 4 de la capitulation de 1764, pour réclamer le droit de rester près de Votre Majesté ».

Ce n'était pas un devoir, mais un droit. Le droit au dévouement et au sacrifice considéré comme le suprême honneur. Sentant venir le moment de la lutte suprême, les officiers haranguaient les soldats comme jadis, officier à Meaux près de Charles IX, Galaty à St-Cloud, près de Henri IV. Ils eussent pu les faire mettre à genoux avant de combattre, comme à Grandson et à Morat. Leurs âmes étaient les mêmes, leur foi pareille. Le lieutenant Forestier écrivait à Madame d'Epinay : « Hier, unanimement, nous avons dit tous que s'il arrivait malheur au Roi et qu'il n'y eût pas pour le moins 600 habits rouges couchés au pied de l'escalier, nous étions déshonorés ».

Ils seront comblés au delà de leur vœu.

A 10 heures du soir, le 8 août, le capitaine d'Erlach, de garde aux Tuileries, remet à l'aide-major de Glutz un ordre écrit pour que les bataillons de Rueil et de Courbevoie soient, le lendemain à 3 heures du matin, au château. Aux premières lueurs de l'aube, ils partent et, sachant ne pas revenir, ils enterrent deux drapeaux quelque part, dans la campagne subur-

baine. Ils se joignent au 1^{er} bataillon caserné à Paris, et c'est le lieutenant-colonel de Maillardoz, de Fribourg, qui les commande. Louis XVI descend les passer en revue. Les tambours battent aux champs, les fifres sonnent, les fifres de Pavie et Fontenoy. Les officiers saluent de l'épée les drapeaux immenses, les drapeaux flammés à croix blanches, aux devises désormais acceptées par d'autres qui en ignorent l'origine : « Honneur et Fidélité »¹ les drapeaux aux couleurs des cantons s'inclinent lentement pour un suprême hommage. C'est l'ultime salut à dix siècles d'histoire. Le Roi passe, en habit gris, sans décoration, pâle et ferme. Il disparaît, eux et Lui ne se reverront plus. Maillardoz organise la défense. Au dehors, déjà la populace hurle, on barricade les portes avec des madriers. Les Suisses sont massés dans le vestibule. Tous sont silencieux...

A minuit, tocsin et générale. La Garde Nationale abandonne le Roi. Il n'a plus près de lui que ses fidèles compères, comme au temps de la Ligue et de la Fronde. Alors, on vit le portier du château ouvrir la porte aux Marseillais. Ce fut une ruée, maintenue pourtant par les habits rouges, inébranlables. MM. de Durler et Pfyffer font une sortie avec 120 hommes, et prennent quatre pièces de canon. Les voici maîtres de la Porte Royale. Salis s'empare de la porte du manège, ils allaient avoir le dessus, eux qui n'étaient que 1200 contre 50 000, quand un événement inattendu vint briser la défense. Le Roi, la Reine, M^{me} Elisabeth, les Enfants Royaux, la Princesse de Lamballe, M^{me} de Tourzel quittaient le château, se rendant prisonniers de l'Assemblée. Un détachement de grenadiers suisses commandé par le capitaine d'Erlach, de Berne, les escortait.

Les Tuileries restaient vides de leurs maîtres, mais les Suisses qui les gardaient ignoraient ce départ. Durler, de Lucerne, les commandait. Il fit reculer les compagnies jusqu'à

¹ La Légion étrangère a repris cette devise des régiments suisses de France.

l'escalier de la Reine. C'est là que les atteignit la populace du quai. Sur les marches, les Suisses sont en rang de bataille « Comme un tapis écarlate couvrant les degrés », dit Lamartine. Le peuple crie : « Rendez-vous ». Ils répondent : « Nous sommes Suisses, les Suisses ne se rendent qu'avec la vie ».

Ce fut alors une curée. Les dalles ruisselaient de sang. Les femmes, plus que les hommes encore, s'acharnaient sur ces corps pantelants, déchiquetés. Le vœu du lieutenant Forestier était accompli, il y eut 650 soldats des Cantons massacrés, dont 15 officiers sur l'escalier de la Reine. En septembre, 11 officiers et 235 sous-officiers et soldats, prisonniers et blessés, furent massacrés dans les prisons de l'Abbaye, du Châtelet et de la Conciergerie. Le régiment des Gardes-Suisses avait assisté au cours de notre histoire, à 69 campagnes ; 152 batailles rangées, 29 sièges, construit avec nous la Grandeur Française et le renom Helvétique.

On jeta les restes sanglants sur des charrettes pour les porter au cimetière de la Madeleine. Six mois après, le Roi venait les rejoindre, neuf mois après, la Reine, puis ceux qui les y avaient envoyés.

Telle est l'histoire de ceux qui, sous ces dix-huit dalles sans noms, montent encore la garde autour du charnier de la Chapelle Expiatoire. Mais il me semble, dans le soir qui monte, entendre leurs voix s'élever, comme la nuit, au bivouac, sentinelles vigilantes des vertus qui font ou refont une nation :

« Camarade... Camarades... ne laissez pas votre feu s'éteindre ».

JEHANNE D'ORLIAC.
